



X M
15. 12. 47

O.P. *aa*

Ep. 8.12.

Londres, le 29 novembre 1947.

Personnelle.

o F. 33.3.0. noté

Monsieur le Conseiller Fédéral,

aa

Votre bonne lettre personnelle du 3 novembre, au sujet de la convocation de la prochaine assemblée des Nations Unies en Europe et à Genève, a eu, ai-je besoin de le dire, mon attention toute particulière. Aussi vous suis-je très reconnaissant du renseignement que vous avez bien voulu me donner à propos de votre conversation avec l'ambassadeur de France, M. Hoppenot, et surtout au sujet de vos impressions personnelles quant à l'éventualité dont il s'agit.

Je n'ai, hélas, que très peu à ajouter à ce que je vous ai dit dans mon bref télégramme, résumant une conversation avec M. Noel-Baker. En effet, l'attitude du Royaume-Uni à l'Assemblée des Nations Unies de New York était, cette année, délibérément réservée - pour autant que le centre d'un Empire a intérêts toujours mondiaux peut l'être. Cette réserve s'est manifestée dans l'épineuse et grave question de la Palestine, à propos de laquelle les décisions de partage prises par les Nations Unies sont considérées à Londres avec une appréhension considé-

Monsieur le Conseiller Fédéral Petitpierre
 Chef du Département Politique Fédéral
 BERNE.



- 2 -

nable. Une réserve, toujours relative, a été aussi observée dans le conflit qui opposait constamment l'Union soviétique aux Etats-Unis d'Amérique, et si M. Hector McNeil est intervenu avec une vigueur exceptionnelle dans certains débats, c'était uniquement lorsque la délégation britannique et le gouvernement de Londres se voyaient en butte à des attaques portées sur le terrain de la propagande. Et même dans ces cas - le Sous-Secrétaire d'Etat M. Mayhew me l'a dit - le Foreign Office, tout en approuvant la ligne générale suivie par le vigoureux et excellent ministre d'Etat, a néanmoins, à plusieurs reprises, suggéré des atténuations et des corrections dans le procès-verbal de ses déclarations. Dans la question de la convocation hors de New York de la prochaine assemblée, la délégation britannique a voté, vous le savez, dans le sens du maintien, momentanément, du statut quo; bien entendu, sans aucun préjugé défavorable à l'endroit de Genève (au contraire), mais pour les raisons que m'a esquissées M. Noel-Baker et qui s'inspirent de préoccupations très voisines des nôtres.

Personne n'aurait mieux pu nous expliquer l'attitude britannique que Philip Noel-Baker, qui avait lutté, dans la Commission préparatoire, puis, dans la première phase des Nations Unies, pour que le siège de l'O.N.U. pût être établi à Genève, et qui demeure convaincu que Genève doit être le véritable cen-

- 3 -

tre européen de l'organisation des Nations Unies. Fort prudemment d'ailleurs, M. Noel-Baker m'a dit que, vu la situation internationale actuelle, vu l'acrimonie des débats, il avait changé d'avis et qu'il croyait qu'il "pourrait être trop tôt pour ramener à Genève l'assemblée des Nations Unies". Le Foreign Office - ceci m'a été aussi dit par Sir Orme Sargent - est d'avis que, pour l'instant, les organisations internationales ont été ravagées par l'obstruction ("wrecked through obstruction"). Sir Orme met même le tragique suicide de l'ambassadeur Winant - ami si éprouvé de notre Pays et qui rappelait toujours comme la période la plus heureuse de sa vie celle qui fut consacrée à la direction du B.I.T. à Genève - en corrélation avec la déception éprouvée par cet homme véritablement grand en face du sabotage du conseil économique et social de l'organisme dans lequel il avait mis ses derniers espoirs d'une collaboration internationale intelligente. On a constaté à Londres, comme chez nous, que l'assemblée des Nations Unies est devenue, pour l'instant du moins, une arène pour la propagande d'un groupe d'Etats totalitaires. Or, il peut y avoir aujourd'hui un avantage du point de vue européen à voir la lutte idéologique ne pas se manifester uniquement dans notre vieux continent avec l'effet possible de dégouter et, en fin de compte, de désintéresser davantage les nouveaux continents. J'en reviens à la question essentielle, à notre point de vue.

- 4 -

Dans deux hypothèses, la réunion de la prochaine assemblée des Nations Unies sur notre territoire pourrait être hérissée de difficultés et même de dangers:

1. Si, à la suite de circonstances encore imprévisibles, et que même la conférence actuelle des ministres des Affaires étrangères de Londres ne laissera pas prévoir, l'U.R.S.S. et ses Etats satellites, devaient se retirer de l'organisation des Nations Unies. En ce cas, la convocation en Europe à une distance très courte du rideau de fer d'une assemblée des Etats américains, asiatiques, de l'Australie et de l'Europe occidentale, sera naturellement considérée par le "Sonderbund" nouveau comme une diète fédérale hostile. Au surplus, le conseil de sécurité devra, par la force des choses, tenir au moins quelques séances simultanément avec l'assemblée et au lieu de réunion de celle-ci. Nous verrions aussi poindre à nouveau les préoccupations, aussi intérieures, qui se sont manifestées déjà dans une phase moins décourageante des relations internationales.

2. Dans le cas où l'atmosphère internationale, sans amener une sécession formelle d'un groupe d'Etats, demeurerait aussi peu favorable ou deviendrait encore plus défavorable qu'elle ne l'est aujourd'hui. Ceci, hélas, ne peut pas encore être exclu. Mais, la conférence actuelle des ministres des Affaires étrangères, restreinte comme elle est quant au nombre des participants, met à

- 5 -

l'épreuve la patience et l'expérience des autorités du pays donnant son hospitalité à la conférence. J'ai eu l'occasion de vous signaler l'extrême patience dont faisait preuve le "Home Office" à l'égard des nombreux agents de police russes venus escorter M. Molotov et qui avaient été rejoints à Northolt par d'autres agents russes au service de l'Ambassade arrivés en camion à l'aérodrome. L'Ambassadeur de France, M. Massigli, a dit que pendant quelques heures, Northolt "paraissait occupé par la G.P.U.". Les agents anglais / ^{auraient, selon lui,} vu ouvrir et fouiller leurs tiroirs.

L'Ambassadeur des Pays-Bas, M. Michiels van Verduynen, m'affirme même que, durant cette occupation, le Prince Bernard des Pays-Bas a dû retarder, durant plusieurs heures, son départ en avion de Londres. Or, il se peut fort bien, il est peut-être même probable, que les principaux protagonistes de l'U.R.S.S. n'assisteront pas à la prochaine assemblée, comme de même ils ont été absents de celle de New York. Néanmoins, les organes de la police fédérale et genevoise pourraient être mis à une grande épreuve. Il y a, d'autre part, une menace constante d'autres incidents. Dans des conférences de presse, tenues par la délégation française, des journalistes communistes français ont insulté le Ministre des Affaires étrangères de leur pays, en suivant l'exemple donné ces jours-ci à Paris. Une presse, dont la majorité ne reflèterait que des opinions d'un groupe de délégations,

- 6 -

pourrait exposer notre Pays à de nouvelles campagnes semblables à celles qui se dirigent aujourd'hui contre les Etats scandinaves. Faut-il en conclure qu'il faille absolument et dès maintenant décourager la tenue à Genève de la prochaine assemblée? Après avoir très longuement réfléchi, je crois personnellement qu'il faudrait encore donner le temps au temps et attendre les événements. Ceci pour plusieurs raisons: 1. L'atmosphère internationale peut changer beaucoup d'ici à l'été prochain. 2. Une indication, donnée pour des motifs autres que techniques, dans un sens contraire à la tenue à Genève de la prochaine assemblée, serait soigneusement enregistrée par les adversaires de Genève comme centre européen des Nations Unies. Or, il ne faut pas se dissimuler que ces adversaires se trouvent encore dans des camps très différents. Des voix de convoitise se font toujours entendre de la part d'autres pays européen: les Pays-Bas, le Luxembourg notamment paraissent être aux aguets et dans l'attente de toute occasion favorable pour rappeler leur ancienne revendication. Nous ne sommes pas absolument sûrs de Paris; des expériences dans la haute direction de l'O.I.R. le prouvent. Or, chaque geste tendant à éloigner l'assemblée de notre territoire serait enregistré aujourd'hui pour être sorti des archives demain dans un climat peut-être plus favorable aux relations internationales. Je crois que nous aurons le temps jusqu'au printemps, le cas

- 7 -

échéant, jusqu'à l'été 1948, pour entreprendre, s'il le fallait, une action diplomatique discrète en faveur d'une réunion de l'assemblée européenne hors de Genève, ou du retour de l'assemblée en Amérique. Cette fois, l'action principale devrait être entreprise, auprès de la Commission budgétaire des Nations Unies et de son très remarquable président, ami sincère et compréhensif de notre Pays, M. l'ambassadeur Aghnidés¹. C'est la Commission budgétaire dont l'influence se fait heureusement sentir d'une manière grandissante, qui a le pouvoir de s'opposer aux dépenses supplémentaires que comporte nécessairement un transfert temporaire de nombreux services de New York à Genève. C'est aussi devant ce for que nous pourrions présenter, calmement et en toute objectivité les raisons techniques qui font d'ores et déjà douter de la possibilité de réunir efficacement à Genève la prochaine assemblée.

Veillez agréer, Monsieur le Conseiller Fédéral,
l'assurance de ma très haute considération.

